

# PLAN DE DÉCONFINEMENT

Organisation de la **vie quotidienne**

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 <b>VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS</b>		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Cinémas et théâtres			
Médiathèques, bibliothèques et petits musées			
Grands musées			
Forêts			
Parcs et jardins			
Plages et lacs			
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes			
Colonies de vacances, camps, etc.			
Mariages et cérémonies	 Reportés (sauf urgence)	 Reportés (sauf urgence)	
Lieux de cultes	 Sans cérémonie	 Sans cérémonie	
Cérémonies funéraires	 Moins de 20 personnes	 Moins de 20 personnes	
Cimetières			
Rassemblements de plus de 10 personnes			
Évènements de plus de 5000 personnes		 Interdit jusqu'au 31 août	

# PLAN DE DÉCONFINEMENT

Organisation de la **vie quotidienne**

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 <b>DÉPLACEMENTS</b>		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Dans l'espace public	 Sauf dérogation		
En transports en commun	 Sauf dérogation	 Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation	
Longue distance (> 100 km)	 Sauf dérogation	 Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation)	

# PLAN DE DÉCONFINEMENT

Organisation de la **vie quotidienne**

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
 <b>TRANSPORTS</b>			
<b>Transports en commun urbain</b>	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre maximale : En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et visites médicales (Port du masque obligatoire)	
<b>Transports inter-régionaux</b>	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)	
<b>Avions</b>	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)	
<b>Taxis / VTC</b>	 Uniquement pour les déplacements autorisés	 Limitation du nombre de passagers (Port du masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)	



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

COVID-19

# PLAN DE DÉCONFINEMENT

Organisation de la **vie quotidienne**

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 <b>ÉCOLES ET CRÈCHES</b>		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
<b>Crèches</b>	 Accueil des enfants de personnels prioritaires (10 enfants max.)	 Réouverture dans la limite de groupe de 10 enfants (Masques obligatoires pour les personnels)	
<b>Maternelles</b>		 Ouverture sur la base du volontariat des élèves Limite de 15 élèves par classe (Masques mis à disposition dans les écoles)	
<b>Élémentaires</b>		 Ouverture sur la base du volontariat des élèves Limite de 15 élèves par classe (Masques mis à disposition dans les écoles)	
<b>Collèges</b>		 En commençant par 6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> (15 élèves par classe max.) Volontariat (Masques obligatoires)	
<b>Lycées</b>			

# PLAN DE DÉCONFINEMENT

Organisation de la **vie quotidienne**

	Avant le 11 mai		Du 11 mai au 1er juin	
	Départements à circulation épidémique :			
			FAIBLE	ÉLEVÉE
 <b>COMMERCES</b>  Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc) et centres commerciaux < 40 000 m <sup>2</sup>  Marchés en plein air  Centre commerciaux > 40000m <sup>2</sup>  Coiffeurs, instituts de beauté, etc.  Bars, cafés, restaurants				
		 Uniquement de première nécessité	 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture en cas de non-respect (Masque recommandé pour les personnels et les clients)	
		 Possibilité d'ouverture à la main du Préfet	 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture par le Préfet	
		 	 Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise importante	
		 	 Sous réserve du respect des guides sanitaires	
	 	 	 	

# PLAN DE DÉCONFINEMENT

Organisation de la **vie quotidienne**

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
 <b>SPORTS</b>			
<b>Sport individuel à l'extérieur</b>	 Sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	 Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale	
<b>Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)</b>			
<b>Sports collectifs et de contact</b>		 Liste établie par le ministère	
<b>Sports collectifs professionnels</b>		 Fin de la saison 2019/2020	